

nombre de travailleurs employés dans des conditions d'esclavage (le plus souvent en servitude pour dettes), la main-d'oeuvre infantine et la violence faite aux enfants de la rue sont tous des problèmes grandissants. Et comme leurs racines sont profondes, les perspectives d'amélioration à court terme ne sont guère encourageantes. Pour que la situation s'améliore à long terme, le programme de réforme du gouvernement Cardoso devra connaître un succès soutenu.

POSITION DU CANADA

La réorientation de la politique du nouveau gouvernement brésilien vers une plus grande transparence et la promotion des droits de la personne sert de base à des échanges accrus sur les questions relatives à ces droits. Des représentants de l'ambassade ont amorcé avec des membres haut placés du gouvernement brésilien de franches discussions sur les défis que doit relever le Brésil au chapitre des droits de la personne. L'ambassade entretient un dialogue ouvert et dynamique avec les ONG, des représentants du Congrès et les ambassades étrangères oeuvrant dans le domaine des droits de la personne. Lors de sa visite au Brésil en janvier 1995, le premier ministre Chrétien a discuté de la situation des droits de la personne avec le président Cardoso. En avril 1995, la délégation parlementaire canadienne a rencontré des représentants de diverses ONG et un membre de la Chambre basse chargé de ces questions.

Dans le cadre de notre programme d'aide au développement du Brésil, nous favorisons l'établissement de contacts entre les organismes canadiens et brésiliens qui font de la recherche et élaborent des programmes axés sur les droits de la personne. En mai 1995, le Canada a financé la visite au Brésil d'une délégation du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa. Cette visite a mené à la préparation d'un rapport portant sur le problème de la violence institutionnelle au Brésil, lequel jette les bases des discussions futures sur l'éventuel établissement de programmes bilatéraux dans ce domaine. Les droits de la personne demeurent également un thème prioritaire du Fonds canadien d'initiatives locales, dont l'ambassade se sert pour appuyer un certain nombre d'initiatives communautaires. Comme les enfants pauvres, les femmes et les autochtones sont reconnus comme étant des groupes défavorisés au sein de la société brésilienne, la plupart des projets du Fonds canadien qui contribuent d'une certaine manière à l'autonomisation de ces groupes sont liés au renforcement des droits de la personne. Les projets suivants ont été mis en oeuvre en 1995 :

Femmes pauvres : 17 projets totalisant 161 934,67 \$.

Enfants : 7 projets totalisant 104 184,92 \$.

Autochtones : 2 projets totalisant 14 446,20 \$.

Sur le plan multilatéral, la coopération brésilo-canadienne aux questions internationales et régionales touchant les droits de la personne s'est accrue grâce à la relation de travail étroite que nous avons établie avec le Brésil au cours de la Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme en 1993. Il faudrait particulièrement souligner notre coopération récente avec le Brésil à la coordination conjointe de l'Initiative pour la démocratie et les droits de la personne dans les Amériques, une proposition découlant du plan d'action du Sommet des Amériques de Miami. Cette initiative représente le point de départ d'un vaste dialogue hémisphérique sur les droits de la personne et le développement démocratique.